L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 MARS 1865.

BUREAUX : rue de Chartres No 73 entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS ;
LUNDI MATIN, 6 MARS.

☞ Pour les avis de compagnies d'assurances, des bateaux et des navires, voir la page anglaise.

Feuilleton de l'Abeille.

Nous terminons aujourd'hui la publication du roman d'Alfred de Bréhat, *Les millions du cousin Gaspard*, et nous publierons immédiatement une œuvre intéressante et dramatique du romancier populaire, A. de Gondrecourt. Elle a pour titre : LE GENERAL CHARDIN, et fait partie d'une série d'études que cet auteur écrit sous le titre général de : *Les Jaloux*

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces

Par A. Fernandez—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec toutes les bâtisses, situé rue St Philippe, entre Roberson et Claiborne.

Par G. Leaumont—dans la salle d'encan rue de Chartres, No 89, sel et épaules ; aussi, coutellerie anglaise et chaussures.

Par McCerren & Landry—dans leur salle d'encan, au Marché [illegible] meubles.

Par Hoffman & Marks—à leur salle d'encan, marchandises sèches, vêtements, chapeaux, casquettes.

Par Montgomery Bros—au dépôt du chemin de fer Pontchartrain, un lot de voiles et gréements.

Par S Guinault—rue Hancock, à côté de l'Eglise St-Maurice, près des Casernes, une vacherie.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Nouvelles du Nord

De 24 heures plus récentes.

Arrivée du steamer J. C. Swan de St-Louis.

HAUSSE DE L'OR.

PERTE DU STEAMER WATSON.

BEAUCOUP DE GENS ONT PERI.

Esprit de la presse de Richmond.

Cette presse préconise la dictature.

COTON TROUVE A CHARLESTON.

Forces de Beauregard suivant le *Times* de New York.

Bruit d'un engagement avec l'arrière-garde de Sherman.

Capture de garnisons par le Gen. Echols.

RAPPORT DU GEN. R. E. LEE.

[illegible], 5 mars 3 h. 40 minutes de l'après-midi.

Le bateau à vapeur *Swan* est arrivé cette après-midi avec des dates de New York du 25 [illegible]

New York, 24 février— Le coton est languissant à 84. L'or a ouvert à 202 3/4 et a fermé [illegible]

[illegible], 5 mars— Le bateau à vapeur *Jas. Watson* s'est jeté pendant la nuit du 2 sur la rive à quelques milles au-dessous de Napoléon, et a coulé au bout de cinq minutes. Il y avait à bord 30 soldats et 120 passagers et hommes d'équipage. Trente personnes seulement se sont sauvées. On cite parmi les victimes deux dames et le courrier de l'Adams Express.

New York, 28 février—Les journaux de Richmond sont plus virulents que jamais. L'*Enquirer* adjure Jeff. Davis d'armer les esclaves sans se préoccuper de la sanction législative. Les Etats de la Confédération, dit cette feuille, ont besoin d'un homme qui s'inspire du peuple et emprunte son autorité pour le sauver. Sherman, ajoute plus loin l'*Enquirer*, traverse les Carolines comme une avalanche. On assure qu'il a pris cent mille balles de coton à Columbia.

Le général Grant étend graduellement et [illegible] en toute sûreté ses lignes autour de Petersburg et de Richmond, menace, à chaque instant, de franchir les lignes qui le séparent de l'armée confédérée et le Sénat ne fait [illegible] l'histoire des conservateurs n'offre rien de [illegible].

New York, 28 fév—Il paraît, d'après le correspondant du *Herald* à Charleston, que même [illegible] foyer de la sécession, l'amour de l'[illegible] Union a survécu à toutes les vicissitudes. Les citoyens qui étaient restés dans la ville ont manifesté la joie la plus vive en voyant flotter le vieux drapeau. Un petit corps d'hommes de couleur—le premier qui ait opéré un débarquement—monta la principale rue, au milieu [illegible] à peine avancer, ils reçurent une [illegible] ovation. Les femmes et les hommes [illegible] les avenues, poussant des hourrahs pour le drapeau étoilé, le président Lincoln et l'armée yankee. Les rebelles ont détruit beaucoup de propriétés et les [illegible] faisant sauter avant d'abandonner la place. Mais, après la prise de possession, les Fédéraux en ont découvert beaucoup, entre autres [illegible] balles de coton et [illegible] trouvé plus de 200 canons et une [illegible] quantité de munitions dans les forts.

Il [illegible] également que les troupes du général Terry ont été reçues de la même manière [illegible] sont entrées à Wilmington. Des drapeaux cachés depuis longtemps flottaient et les mouchoirs s'agitaient. La foule bordait le chemin et poussait des hourrahs. La perte totale des ennemis, en tués et blessés, dans toutes les opérations qui ont eu lieu sur la rivière Cap Fear, depuis l'occupation du fort Fisher et y compris celle de Wilmington, n'excède pas 200 hommes.

La dépêche spéciale du *Times* datée de Washington, [illegible] avoir des renseignements sur les [illegible] que les rebelles peuvent envoyer contre Sherman. Beauregard remplaça Hardee lorsque ce dernier quitta Savannah et prit les troupes qui étaient au nombre de 8000 hommes en état de service. Hardee avait à Charleston où il n'y [illegible] pas plus de deux brigades qui n'étaient probablement jointes à aux troupes de Beauregard à Wilmington. Bragg n'avait pas plus de [illegible] hommes, principalement la division de Hoke. Ces 6000 hommes ont ret aite dans la direction de Goldsboro, entre Wilmington et Weldon. Le général Baker avait à Salisbury une brigade de 3,000 hommes au plus. Environ deux régiments étaient stationnés pour garder les prisonniers.

Conséquemment, toutes les forces que pourrait rassembler Beauregard ne s'élèvent pas à vingt-deux mille hommes. Il a assez de cavalerie pour porter ses effectifs à trente mille hommes. Si Sherman opère sa jonction avec Schofield, ce qu'il fera indubitablement, il est certain que ses forces seront de beaucoup supérieures à celles que parviendra à concentrer Beauregard, joutées aux renforts qui lui seront envoyés de Richmond.

Le *Richmond Whig* du 25 février donne une version nouvelle de la prise de Columbia. Cette place n'aurait été livrée que parce qu'elle était menacée par une armée beaucoup plus forte que celle qui devait la défendre. Selon quelques rapports, on se serait battu dans les rues de la ville. Tout ce qui se rattache au gouvernement a pu en être retiré.

Un correspondant du *Times*, écrivant de Vicksburg à ce journal, sous la date du 16, lui donne quelques détails de l'expédition partie de la Nouvelle-Orléans pour Pascagoula, d'où elle devait rallier les forces que dirige le général Canby contre Mobile. Celui-ci se propose d'aborder de s'emparer de Mobile, puis de Cahawba. Il marchera ensuite sur Selma, et Montgomery, dans l'Alabama, et sur Columbus, dans la Georgie. Si tout marche à son gré, il attaquera Hood dans l'espoir d'anéantir l'armée de ce général. Quant aux confédérés du Trans-Mississipi, sous les ordres de Kirby Smith, on s'en occupera dans le courant de l'été.

New York, 28 février—Le *Démocrat* de Charlotte (Caroline du Nord), du 21, rapporte un bruit vague d'après lequel Dix, Hill et Cheatham, de l'armée de Hood, auraient attaqué l'arrière-garde de Sherman et auraient fait huit mille prisonniers en outre d'un butin considérable en fourgons. Un post-criptum ajoute que les troupes qui se sont battues à Alton, Caroline du Sud, étaient celles de Cheatham.

Le correspondant spécial de la *Tribune* écrit de Washington que tous les prisonniers libérés sont envoyés dans le Sud à Sherman : ils paraissent plus enthousiastes que ceux qui ont passé l'hiver dans les camps rebelles.

Le *Times* publie une nouvelle liste de cinq cents officiers unionistes blessés qui ont été dirigés sur Annapolis. Les prisons de Richmond et de Danville sont maintenant vides, et tous ceux de nos braves qui ont survécu aux horreurs de la captivité sont de retour parmi leurs concitoyens.

New York, 28—Des lettres particulières ont, dit-on, été reçues ici, annonçant la concentration probable des forces du général Sherman, lundi le 27.

Quartier général, 24 février.

A l'honorable J. C. Breckenridge,
Secrétaire de la guerre,

Le général Echols rapporte que des détachements de la cavalerie de Vaughan ont atteint le chemin de fer au-delà de Knoxville, à Sweet Water et Athens et ont capturé les garnisons de ces places.

R. E. LEE.

Louisville, 27—Le *Journal*, parlant éditorialement de l'armée de Lee, dit que les rebelles comptent bientôt étonner le pays et le monde entier.

New York, 27—Le correspondant du *Herald* écrivant de l'armée du James river, dit que le général Lee est allé dans le Sud pour diriger personnellement les opérations contre Sherman, et qu'il s'est fait remplacer à Richmond et à Petersburg par le général Joe Johnston.

Une grande partie de l'armée rebelle autour de Richmond a reçu depuis plusieurs jours l'ordre de se tenir prête à marcher. On croit que beaucoup de troupes ont déjà été détachées pour aller opérer contre Sherman.

Les déserteurs répètent le bruit que Lee a l'intention d'abandonner Petersburg et Richmond sous peu et qu'il a prévenu les citoyens de Petersburg d'enlever leur tabac, &c. dans les quatre jours. Ils ajoutent que presque tous les canons ont été enlevés des batteries de Petersburg et qu'on en a conservé juste assez pour sauver les apparences.

Le *Sentinel* de Richmond, de vendredi dernier, met fortune une rumeur, d'après laquelle le général Grant serait sur le point de marcher sur la Vaughan Road.

Le général Singleton et le juge Hughes, partis de Washington pour Richmond, sont arrivés à City Point samedi dernier.

LA REPONSE DU BRESIL

On [illegible] dans la *Patrie* :

Nous recevons des informations particulières de Rio de Janeiro, [illegible] janvier, [illegible] [illegible] gouvernement brésilien aurait [illegible] au gouvernement français [illegible] affaire de la Florida, ce gouvernement [illegible] pas les doctrines que vient de faire prévaloir le ministre de M. Lincoln, et il démontre que son opinion, conforme au droit et aux principes, est partagée par les [illegible] de l'Europe.

ORDRE SUR LE COMMERCE.—Le major-général Canby vient de lancer un ordre suivant lequel tout district ou toute corporation sur la lisière de l'occupation militaire, où il n'y a pas de force organisée de l'ennemi, dont les habitants, par association ou organisation, se soumettront à l'autorité des Etats-Unis, supprimeront les expéditions de guérillas et maintiendront l'ordre, seront placés, en ce qui concerne la vente de leurs produits et l'achat des provisions de famille, sur le même pied que les habitants de districts dans les lignes d'occupation, conformément à l'ordre général No 13 du 1er février 1865. Mais s'ils aident ou encouragent les guérillas et autres malfaiteurs ou leur donnent asile, toutes communications seront interdites, et les troupes envoyées pour réprimer de semblables désordres seront entretenues aux frais des habitants.

BUREAU D'ENROLEMENT.—On verra par un avis inséré plus loin qu'un nouveau bureau d'enrôlement a été établi rue St-Charles No 109 ; que ce bureau sera ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir, et que c'est là que devront se présenter toutes les personnes du sexe masculin, entre les âges de 18 et 45 ans, qui n'ont pas encore été enrôlées. Le délai de cet enregistrement expirera le 15 du courant.

Rapport du général Joseph E. Johnston.

Nous reproduisons le long rapport du général Johnston, sur sa campagne en Géorgie, les passages suivants qui nous ont paru mériter le plus l'intérêt de nos lecteurs :

Les forces effectives de l'artillerie et de l'infanterie de l'armée du Tennessee, après l'arrivée de la brigade Mercer, s'élevaient à 40,900 hommes. L'effectif de cavalerie était d'environ 4000.

L'armée du major-général Sherman comprenait celle de Missionary Ridge (alors de 80 000 hommes), augmentée de plusieurs milliers de recrues, 5000 hommes sous les ordres de Hovey, le 23e corps de Schofield venu de Knoxville, et deux divisions du 16e du North Alabama.

Le major-général Wheeler estimait la cavalerie de l'ennemi à 15,000 hommes.

Je commençai la campagne avec l'armée du général Bragg de Missionary Ridge, augmentée de la brigade Mercer, mais diminuée des brigades Baldwin et Quarles.

L'armée qui nous était opposée était celle de Grant de Missionary Ridge, alors estimée à 80,000 hommes par nos principaux officiers, et augmentée, comme je l'ai dit plus haut, de deux corps, d'une division et de plusieurs milliers de recrues, en tout de 98,000 hommes au moins. J'ai dit que le général Wheeler estimait la cavalerie de cette armée à 15,000 hommes.

Les pertes de notre infanterie et artillerie à partir du 10 mai avaient été d'environ 10,000 tués ou blessés et de 4700 hommes, que d'autres causes, mais surtout les pluies froides de la fin de juin, avaient éloignés de l'armée. Ces milliers de convalescents, et ceux qui avaient été légèrement blessés, commençaient à rejoindre leurs régiments.

Faute de rapports, je me trouve dans l'impossibilité de donner un aperçu des pertes rapportées par la cavalerie qui était moins sous mon contrôle et sous mes yeux que le reste de l'armée. La force effective fut augmentée de 2 000 hommes pendant la campagne.

La force effective transférée au général Hood était d'environ 41,000 hommes d'infanterie et d'artillerie et de 10,000 hommes de cavalerie.

Suivant l'opinion de nos officiers les plus expérimentés, les rapports journaliers des prisonniers, et les assertions des journaux du Nord, les pertes de l'ennemi en campagne n'ont pas été moins de cinq fois supérieures aux nôtres. Dans les cas où nous avons pu les calculer, elles étaient de 7 à 11 contre un, en terme moyen, de 13 contre un. Les prisonniers rapportaient à dire que leurs plus fortes pertes étaient éprouvées dans les attaques, les troupes faites en grand nombre contre nos tranchées. Quant à nous, nous courions rarement le danger de ces attaques, parce que nos pertes étaient toujours légères et les nôtres n'étaient presque rien.

A Dalton, la grande supériorité numérique de l'ennemi réduit les chances très inégales, et même en cas de défaite, n'avait un refuge assuré derrière le défilé fortifié de Ringgold ou dans la forteresse de Chattanooga.

Notre refuge à nous, en cas d'échec, était Atlanta, à 100 milles en arrière, avec trois rivières à traverser. En conséquence la victoire pour nous ne pouvait être décisive, quand la défaite pouvait être entièrement désastreuse. Entre Dalton et le Chattahoochie nous n'aurions pu donner bataille qu'en attaquant l'ennemi dans ses lignes, pendant que la défaite eût pu être notre ruine.

Dans le système poursuivi fidèlement, les troupes combattant toujours à couvert n'avaient à craindre que de légères pertes comparées à celles qu'elles causaient à l'ennemi. A cette supériorité numérique de l'ennemi diminuait journellement et rapidement, et nous pouvions raisonnablement espérer de pouvoir combattre avec avantage de ce côté de la rivière du Chattahoochie pour l'ennemi.

L'autre côté de ce côté de la rivière aurait pu être désastreuse. Quant à nous, nous avions pour refuge Atlanta, place trop forte pour être attaquée, et trop étendue pour être investie. J'avais espéré qu'en tout traînant les chemins de fer sur les derrières de l'armée ennemie, on serait forcé de nous attaquer dans nos positions de notre choix, ou de commencer une retraite qui aurait pu être aisément convertie en déroute.

Après le passage de l'Etowah, cinq détachements de cavalerie furent successivement expédiés pour détruire autant que possible la portion du chemin de fer entre Dalton et Etowah. Toutes ces expéditions échouèrent parce que les détachements étaient trop faibles. Nous n'avons jamais pu nous séparer d'une force de cavalerie suffisante pour remplir ce service, car nous avions absolument besoin de cavalerie pour défendre ceux dont nous occupions.

Outre les causes de mon rappel, telles qu'elles sont établies dans le télégramme qui l'annonce, diverses autres accusations ont été portées contre moi. Quelques unes ont été publiées dans le but d'apprendre de manière à faire croire qu'elles avaient un caractère officiel, et d'autres n'ont circulé en Géorgie et dans l'Alabama, ont été imputées au général Bragg.

Les principales sont que je négligeais systématiquement de suivre les instructions du président, que je ne voulais pas combattre l'ennemi ; que je refusais de défendre Atlanta ; que je refusai de faire connaître mes intentions avec le général Bragg sur les opérations de l'armée ; que je n'avais aucun égard pour les observations sur la nécessité de changer de tactique et d'attaquer l'ennemi, ou qu'il exigeait aussi beaucoup de forces de l'armée, ce dont on me rendait responsable.

Je n'avais pas l'avantage de recevoir les instructions du président sur la manière de conduire la campagne. Mais comme la conduite de mon prédécesseur, en retraitant devant des forces moins considérables que celles qui m'étaient opposées, avait été approuvée en tous points, et que je suivais la même ligne que le général Lee en se tenant sur la défensive et en se repliant sur le point convoité par le général Grant, ce jour-là, je m'y trouvai, grandement de répétition au lieu de déshonneur, soit aux yeux de l'administration ou aux yeux du peuple ; je supposai que nous avions fait une campagne que le général Lee et le gouvernement, je croyais donc que je pourrais maintenant conserver que c'était l'unique moyen d'assurer le succès.

La preuve que j'avais l'intention de garder Atlanta est le fait que, sous mes ordres, le travail des défenses marchait vigoureusement, que j'en avais parlé au général Hood et que ma famille était dans cette ville. Si les munitions et les ateliers publics avaient été transférés hors de là, c'est, ce qu'il paraît, parce qu'ils étaient en danger d'être transférés par l'ennemi, comme l'a allégué le général Bragg, c'était parce que la prudence le plus commune le commandait ainsi. Marcella indiquait, les plus notoire d'abandonner la place que l'envoi des bagages sur les derrières de l'armée, etc, avant de combattre, ou même la restauration d'un chemin de fer de bataille.

Peut-être que le général Bragg se trouvait à Atlanta, vers le milieu de juillet, nous n'eûmes de conversation qu'à propos de l'armée qu'il venait [illegible] il ne me fit aucune question sur les opérations militaires, passées ou futures ; ne fit aucune communication relative, aucune suggestion, et n'avait pas la moindre raison de supposer qu'Atlanta ne serait pas défendue. Il me dit que le but de son voyage était de se concerter avec le lieutenant-général Lee et de communiquer avec le général E. K. Smith, au sujet des renforts qu'il pourrait être envoyé. Il parla beaucoup plus des affaires de la Virginie que de celles de la Géorgie, assurant ce que je croyais, que l'armée de Sherman était plus nombreuse que celle de Grant. Je me fis l'impression alors que la visite qu'il me faisait n'avait que peu de caractère officiel.

Très respectueusement, etc.
J. E. JOHNSTON, général

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.—La réunion mensuelle de cette Société a lieu ce soir lundi, 6 du courant, à sept heures et demie, à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, No 19.

EDITION D'HIER MATIN.

Nouvelles additionnelles
PAR LA VOIE DE L'OUEST

Arrivée de l'Indiana.

Conjectures sur les mouvemens de Lee — Rapports officiels sur la prise de Wilmington — Détails sur l'occupation de Charleston — La mission de Singleton — Exécution du capitaine Beal — Bruit de la marche de Longstreet sur Knoxville — Addition de 25 000 à 30,000 nègres aux armées fédérales.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Indiana* nous avons reçu hier des journaux de l'Ouest contenant des dépêches additionnelles du Nord jusqu'au 27.

Rapports officiels sur la prise de Wilmington.

Forteresse Monroe, 24 février, 7 P. M.

Au lieut.-gén. Grant, à City Point — Nos troupes sont entrées à Wilmington ce matin, 22. Après l'évacuation du fort Anderson, le général Schofield ordonna au général Cox de suivre la garnison vers Wilmington, pendant que le général Terry suivait la rive du côté est de la rivière. Ce dernier put être nouvelle ligne à 4 milles de Wilmington, mais étant vivement pressé par Terry, il ne put envoyer aucunes troupes sur le côté ouest.

De ce côté-ci les rebelles firent une halte derrière Clear Creek, mais le 20, Cox, au moyen de bateaux plats, fit passer des troupes sur leurs derrières, les attaqua, les mit en déroute, fit 300 prisonniers et prit deux pièces de canon.

Le 21, Cox poussa à Brunswick, sur la rivière et [illegible] de Wilmington, et les ponts étaient en feu. Il s'y arrêta et les rebelles commencèrent à battre en retraite et la ville était évacuée, [illegible] le lendemain matin. Nos prises, en comptant celles du fort Anderson, s'élèvent à environ 700 prisonniers et à 30 canons. Les citoyens disent que les Rebelles ont brûlé 1000 balles de coton et 15,000 barils de résine.

Il a été manifesté un sentiment unioniste très vif dans la ville.

Le général Terry a suivi Hoke vers le Nord.

C. B. COMSTOCK
Lieutenant colonel et A. D. C.

Rapport officiel sur la capture du fort Anderson.

Fort Anderson, 19 février

Au lieutenant général Grant, City Point—

J'ai l'honneur de vous annoncer le succès de notre opération contre le fort Anderson et les travaux adjacents sur les deux côtés du Cape Fear River, dans la journée d'hier. Pendant que les canonnières entretenaient un feu très vif avec le fort, je pressai l'ennemi sur les deux côtés de la rivière, et j'envoyai le général Cox faire le tour des marais pour tomber sur la droite de l'ennemi.

La force commandée par le général Cox s'engagea dans le défilé étroit qui sépare les deux marées et tourna complètement la position de l'ennemi. Aussitôt que les Rebelles virent cela, ils abandonnèrent leurs travaux et se replièrent vers Wilmington. Nous avons pris 10 canons et un lot considérable de munitions. Nous avons fait aussi 50 prisonniers. La perte en tués et blessés est faible des deux côtés.

Je suis, respectueusement,
Votre obéissant serviteur
J. M. SCHOFIELD, maj. gén.

Nouveaux régiments de couleur.

Washington, 23 février—Les nègres qui ont suivi Sherman dans sa marche à travers la Georgie et la Caroline du Sud sont organisés en régiments à Hilton Head. Il s'est présenté déjà assez de volontaires pour faire plusieurs régiments entiers. On estime qu'au des résultats des mouvements de Sherman sera l'addition de 25,000 à 30,000 nègres aux armées.

Le buste de Taney—Confiscation.

Les sénateurs se livrent à des débats très passionnés sur la question de savoir si l'on placera le buste en marbre de l'ex-président Juge Taney dans la salle de la Cour Suprême aux frais du trésor national.

Cette affaire et l'abrogation à la Chambre de la résolution qui restreignait la confiscation à la vie du propriétaire rebelle ont été les principaux traits des dernières délibérations du Congrès.

Evasion de prisonniers.

New York, 23 février — Suivant une correspondance du *Herald* la surprise d'un détachement de la cavalerie de Sheridan par une troupe de guérillas de Mosby à Ashby's Gap, dimanche dernier, n'a pas été aussi désastreuse pour les Fédéraux qu'on avait supposé.

40 des 98 hommes qui avaient été pris ont échappé à la surveillance des rebelles et ont réussi à regagner leurs régiments.

Le major Brown, maréchal-prévôt, a été dernièrement occupé toute la nuit à recevoir des déserteurs et à les envoyer, de la seconde division, aux maréchaux-prévôts des autres divisions.

Mise en liberté de Roger A. Pryor.

Quelques journaux s'indignent de la mise en liberté de Pryor. Le *Commercial* approuve cette mesure à tous les citoyens loyaux, une honte et un déshonneur en vue des horribles souffrances auxquelles nos hommes sont soumis dans les prisons rebelles.

Une dépêche de Washington au *Times* dit que le comité militaire du Sénat s'est mis d'accord pour faire un rapport sur la résolution de la Chambre concernant la construction du chemin de fer de l'Est Tennessee.

Mission de Singleton à Richmond.

Une dépêche de Washington au *World* dit que le général Singleton et le juge Hughes sont partis cinq ouest pour revoir le juge Hughes, visiter Richmond pour la recevoir [illegible] On ne croit pas qu'ils puissent passer par les lignes rebelles.

Arrivée de recrues.

Une dépêche de l'armée du Potomac au *Herald* dit que chaque train de wagons de City Point amène des recrues et que les régiments obtiennent rapidement leur maximum.

Bruit de l'invasion de l'Est-Tennessee par les troupes de Lee.

Philadelphie, 24 février—On tient d'autre part les mouvements de l'ennemi de la Virginie et du Tennessee jusqu'à Bristol. Le bruit courait à Knoxville, la semaine passée, qu'une division de l'armée de Lee avait [illegible] dans l'Est Tennessee. L'expédition envoyée à Knoxville était forte pour empêcher ce mouvement, et par la destruction du chemin de fer rendre impossible le transfert de l'armée de Lee à l'ouest des montagnes.

Procès du général Payne.

Caire, 24 février—Le procès du général Payne continue. Une foule de témoins sont entendus contre lui ; on ne lui fait pas [illegible]

L'Ohio monte rapidement.

Célébration du Bureau de Commerce à Détroit.

Détroit, 24 février—La célébration du Bureau de Commerce a eu lieu hier. Toutes les grandes villes du Nord et du Canada étaient représentées.

Le général Woolbridge, en répondant pour la délégation de New York, dit que les soldats que le temps était venu pour la Grande-Bretagne de se décider si le gouvernement des Etats-Unis avait jamais tendu d'étendre son territoire par d'autres moyens que des conquêtes guerrières contre les puissances légales de l'Europe. Les délégués du Canada ont été [illegible] applaudissements.

Tribulations d'un détachement d'infanterie.

Caire, 24 février—Un détachement d'infanterie appartenant au 34e régiment de New Hampshire, qui était parti de Vicksburg au commencement du mois, pour aller à la recherche de bestiaux sur les bords du Back-Water, est revenu sans les bestiaux. Pendant plus de dix jours les soldats ont erré dans les marais, au milieu de l'eau glacée. Le détachement a vécu de viande de mulet et de chevaux. Les hommes ont beaucoup souffert de la faim et du froid pour leur sauver le capitaine. Ne voulant pas s'arrêter et le poursuivre et quelques-uns ont été noyés. Ils doivent au dévouement de leurs camarades d'avoir été sauvés.

Activité parmi les rebelles près de Petersburg.

New York, 25 février—Une dépêche de Washington au *Herald* dit : Une lettre écrite d'hier soir, du quartier général du général Grant, annonce qu'une activité extraordinaire règne parmi les rebelles près de Petersburg. De grands changements de position ont été faits pendant la nuit, et toutes les prises de canons bien gardés [illegible] Les déserteurs [illegible] et de se retirer au-delà de l'Appomattox.

L'armement des nègres.

New York, 25 février—Le bill pour armer les nègres a passé à la Chambre rebelle, le 20, mais le Sénat a ajourné le bill indéfiniment.

Déserteurs

New York, 25 février—Le steamer de la malle arrivé à Washington avec 100 déserteurs rebelles au lieu de 1500 (le télégraphe avait mal lu, le nombre par 15.)

De l'Est-Tennessee.

Engagement dans l'Ouest Virginie

Washington, 24 février—On lit dans le Richmond *Examiner* : A défaut d'informations officielles, nous nous abstenons de publier d'autres rapports non confirmés sur la situation militaire de la Caroline du Sud.

Nous avons la confirmation du bruit d'une expédition fédérale de Knoxville, dans la direction de Greenville, mais on n'en connaît pas bien le but.

Une lettre de Wytheville, en date du 15, dit que l'ennemi, fort de 4,500 hommes, sous le général Gillem, s'avance par le haut Tennessee de l'Est. Ses avant-postes sont au nord de Greenville. Les prisonniers amenés par nos éclaireurs disent que l'ennemi a l'intention d'occuper l'Etat, s'il peut, pour le jour de l'élection le 22 du courant.

L'Est Tennessee voit les mêmes scènes de meurtre qu'au commencement de la guerre. Personne n'est sûr de sa vie une heure seulement.

Le même écrivain dit que la brigade Giltner, de la cavalerie du Kentucky, a eu un engagement samedi dernier, à Bull Run, comté de Lee, Virginie, à 2 milles au nord du Cumberland Gap et qu'il en est résulté une splendide victoire pour nos troupes qui n'ont pas perdu plus de [illegible].

Une panique à Knoxville.

Louisville 24 février—Une dépêche de Nashville au *Democrat*, en date du 23 à 4 P. M. dit qu'il existe une agitation extraordinaire à Knoxville par suite d'un bruit suivant lequel les troupes de Longstreet se portent sur cette place.

Exécution de John et Beal.

New York, 24 février—John G. Beal, le pirate du Lac Erie, a été exécuté aujourd'hui à Governor's Island.

Mouvements de Lee.

New York, 27 fév—Une correspondance de James River au *Herald* dit que le général Lee est allé au Sud pour conduire les opérations contre Sherman et qu'il a laissé Joe Johnston pour commander à Richmond et à Petersburg. Une grande partie de l'armée rebelle à Richmond avait été mise en marche récemment dernièrement et l'on croit qu'un nombre considérable de troupes a été envoyé pour agir contre Sherman.

On renouvelle les bruits de l'évacuation projetée de Richmond et de Petersburg, et les déserteurs ajoutent maintenant qu'avis a été donné aux habitants des deux villes qu'ils avaient quatre jours pour déménager : on enlever ce qu'ils ont de plus précieux. Il paraît que toute l'artillerie a déjà décampé de Petersburg et qu'il n'y reste que quelques batteries pour déguiser la retraite.

Les armées belligérantes se sont livrées, vendredi dernier, à un duel d'artillerie devant Petersburg. Les pertes, néanmoins, sont insignifiantes, et l'engagement a été sans résultat important.

Parmi les déserteurs rebelles qui viennent se rendre dans nos lignes, au nombre d'au moins quinze par jour en moyenne, il y en a un certain nombre qui apportent leurs armes et leurs équipements, et les cavaliers amènent leurs chevaux. Depuis la chute de Charleston, les réfugiés de la Caroline du Sud, se joignent aux déserteurs en grand nombre.

Le Richmond *Sentinel* de vendredi dernier dit qu'on rapporte que le général Grant se porte de nouveau sur la route de Vaughan.

Le général Singleton et le juge Hughes, partis de Washington pour Richmond, sont arrivés à City Point samedi dernier.

NOUVELLES DE CHARLESTON.

New York, 27 février—Le steamer *Memphis* qui a quitté la barre de Charleston le 21, rapporte que le drapeau national flotte sur la ville et sur tous les postes du bassin. Le quartier général du général Gillmore est établi dans la ville.

Les forts qui sont restés en bon état sont des plus formidables. 300 pièces d'artillerie environ, mais d'ailleurs intactes, sont tombées dans les mains des forces nationales. Six mille balles de coton environ ont été brûlées par les Rebelles avant leur départ, mais on croit qu'il y a encore de grandes quantités de coton et de tabac cachées dans les maisons.

Avant l'entrée des forces nationales dans la ville, l'arrière-garde des rebelles s'était mise à piller et incendier. Quelques pauvres gens seulement sont restés dans Charleston, les gens riches étant partis avec l'armée rebelle.

Le nouveau coureur de blocus Deerhound [illegible] a été capturé dans le port, pendant [illegible]

---

qu'il se dirigeait vers le quai. Les officiers de ce steamer ignoraient entièrement l'état des choses.

On dit que les garnisons des forts et les équipages des canonnières rebelles à Charleston ont été envoyés à Wilmington.

Les journaux de Richmond ne contiennent aucune nouvelle sur les mouvements de Sherman. Ils sont très emphatiques dans leur langage et parlent de la défaite de Sherman comme d'une chose assurée. Il faut regarder, disent-ils, son destin comme accompli.

CHRONIQUE LOCALE.

INAUGURATION DU GOUVERNEUR WELLS.—Le lieutenant gouverneur Wells, devenu gouverneur par suite de la démission du gouverneur Hahn, a été inauguré hier en cette qualité. La cérémonie a eu lieu hier dans la salle des séances de la Législature. Le serment a été administré au gouverneur par le juge Durell, après quoi M. Wells a lu un petit discours dans lequel il parle de la nécessité d'apporter une grande économie dans les affaires financières de l'Etat.

Le major-général Hurlbut a ensuite harangué l'assemblée. Il a fait allusion à l'état des affaires dans les guerres civiles, et a dit qu'il fallait s'attendre à sentir encore pendant quelque temps le contrôle des autorités militaires sur le gouvernement civil. Il a dit que par suite de la guerre le gouvernement des Etats-Unis était forcé de nourrir près de 16 000 personnes, et qu'il avait encouru une dette de $160,000 pour sauver les régions voisines du Mississippi de l'inondation.

LA FETE DES POMPIERS—Les compagnies de pompiers de la Nouvelle Orléans ont célébré samedi le vingt huitième anniversaire de la création de leur association. Bien avant dix heures du matin, une foule nombreuse se pressait dans la rue du Canal et les rues adjacentes pour voir passer le cortège, et les balcons des rues indiquées dans l'itinéraire étaient garnis de dames et d'enfants. Comme nous avons publié pendant plusieurs jours le programme détaillé de la procession, nous n'avons pas besoin de donner une nouvelle énumération des compagnies, et nous nous contenterons de dire que tout s'est passé dans le meilleur ordre et conformément au programme.

Le temps était un peu couvert, mais il n'y a pas eu de pluie, comme on le craignait la veille, et la fête de nos braves pompiers s'est passée sans encombre.

Vers quatre heures la compagnie *American Hook and Ladder No. 2*, nous a honoré d'une sérénade, et la compagnie No. 21 nous a aussi salué de ses vivats en passant : nous nos félicitons. Nous remercions les membres de ces compagnies de leur bon souvenir

La population toute entière a partout fait un accueil empressé aux compagnies de ces hommes courageux qui déploient tant de dévouement et d'énergie pour lutter contre les ravages du feu, et la manifestation de sympathie a prouvé qu'ils n'avaient rien perdu de leur vieille popularité.

☞ MM. ANDREWS ET McBETH, 6?, rue Carondelet, ayant fourni le [illegible]

FEUILLETON.

LES MILLIONS
DU COUSIN GASPARD.

XXXIX

(Suite et fin.)

Malgré la tranquillité qui avait jusque là régné, il fut convenu que deux personnes veilleraient pendant quatre heures et seraient ensuite remplacées par deux autres.

M. Novéal et Frédéric commencèrent. A minuit ils cédèrent la place à sir Richard et à Saviseu.

Suivant son habitude en pareille circonstance, ce dernier ne tarda pas à s'endormir.

Vers une heure du matin, Jootha Maddub, qui était couché sur une natte placée devant la porte de l'appartement des femmes, se releva dans un tel état d'agitation qu'il lui fut impossible de se rendormir.

Poussé par une sorte de pressentiment, il se leva et fit le tour du bungalow.

[illegible] sir Richard, avec lequel il échangea quelques mots à voix basse.

—Et M. Saviseu ? demanda-t-il.

—Je parie qu'il s'est endormi, répondit le jeune Anglais. Vous devriez bien aller voir ce qu'il fait.

Jootha Maddub s'éloigna en marchant avec cette souplesse particulière aux races orientales, qui a quelque chose du chat.

Au moment où il arrivait auprès de l'endroit où se trouvait Saviseu, deux corps humains se dressèrent brusquement devant le Français. Jootha Maddub vit briller un objet blanc, puis il entendit un coup sourd, et le corps de Saviseu tomba [illegible] contre terre.

Jootha Maddub, qui était resté jusque-là dans l'ombre projetée par les arbres, bondit vers ce premier point, [illegible] assaillants. Avant qu'il eût fait trois pas, une balle de pistolet lui atteignit en pleine poitrine.

—Aux armes ! aux armes ! s'écria-t-il en tombant.

—Mon fils ! s'écria l'homme qui venait de tirer sur lui, j'ai tué mon fils !

Et Narain Sagore se jeta sur le corps de Jootha Maddub.

La détonation du coup de feu et les cris de Jootha Maddub avaient mis tout le monde sur pied dans le bungalow.

Au même instant, une cinquantaine d'Indous se dressèrent comme par enchantement à deux pas de la maison et s'élancèrent sur ses Européens.

Assis à côté du banc sur lequel il avait déposé le corps de son fils, Narain Sagore concentrait toute son attention sur Jootha Maddub, dont le sang coulait avec une abondance effrayante.

—Mon fils ! murmurait-il, mon pauvre fils ! pardonne-moi !

—Je vous pardonne de grand cœur, mon père, répondit Jootha Maddub d'une voix éteinte. Mais à votre tour pardonnez-moi aussi.

—Oh ! mon pauvre enfant, c'est toi qui pardonnes... laisse-moi voir ta blessure...

—Ce n'est rien.

—Tu me trompes. La balle t'a frappé en pleine poitrine... Voyons, peux-tu te lever ?

Jootha Maddub essaya de se tenir debout, mais ses forces lui manquèrent. Il retomba dans les bras de son père.

—Et pas de lumière ! s'écria le zemindar... pour que je puisse visiter cette blessure. Attends, mon fils... laisse-moi te porter dans le bungalow.

—Les Européens vous tueraient.

—Ils ont tant occupés de l'autre côté...... laisse-moi faire.

Il prit Jootha dans ses bras et l'emporta dans une salle basse du bungalow.

Au moment où il déposait son précieux fardeau, il entendit retentir sur la route le galop précipité de plusieurs chevaux. Il poussa un cri de rage.

—Un peloton de cavalerie, murmura-t-il. Je ne puis cependant laisser mon fils seul dans cet état, ajouta-t-il en regardant Jootha Maddub, qui avait perdu connaissance, et dont on tête reposait inerte sur l'épaule de son père... Ah ! que faire, que faire !

Au même instant, Juliette et ses deux filles, qui avaient entendu la disposition dans la salle, arrivèrent précipitamment. En apercevant le zemindar, elles poussèrent un cri d'effroi et voulurent s'enfuir.

Il s'élança vers elles.

—Ne fuyez pas, leur dit-il...... Je suis le père de Jootha Maddub, et mon pauvre fils est mourant... par moi... Je vous le confie...... Votre vie à tous me répondra de la sienne.

Il embrassa Jootha Maddub toujours évanoui et s'élança hors du bungalow.

Au moment où il arrivait sur la petite place qui précédait le pavillon, un peloton de cavalerie indigène débouchait vers la terre de la grande route.

Leur charge impétueuse dispersa les compagnons de Narain Sagore. Ceux-ci essayèrent pourtant de résister, mais, pris entre deux feux, ils furent bientôt écrasés.

Narain Sagore, furieux, monta sur un banc et voulut haranguer les cavaliers indigènes.

Leur chef, qui n'était autre que Henry Dickson, ne donna pas le temps à Narain Sagore de leur parler. Au premier appel du zemindar à la révolte, Dickson prit son sabre en grinçant des dents, saisit son revolver et ajusta Narain Sagore ; deux coups de feu retentirent successivement et les deux balles portèrent juste.

Le zemindar étendit les bras en cherchant à se cramponner à quelque chose, sa main ne rencontra que le vide, il roula par terre.

Découragés par la mort de leur chef, et hors d'état de résister aux forces réunies des Européens et des cavaliers, les Indous de Narain Sagore prirent la fuite de tous côtés.

Dickson se précipita vers M. Novéal, qui, de son côté, accourait à sa rencontre.

—Vous êtes blessé, dit le jeune officier en serrant la main que lui tendait M. Noveal.

—Ma blessure n'est rien, mais Valentin et Jo... [illegible] atteints plus grièvement que moi... Puis, ce pauvre Saviseu a payé sa négligence de sa vie. On l'a étranglé avec un mouchoir. Venez.... il me tarde comme vous d'être rassuré sur le compte de nos amis.

Ils entrèrent dans la salle basse du bungalow.

A la lueur sinistre et vacillante de quelques *mussals*, ils aperçurent un triste spectacle.

Sur un divan était couché Jootha Maddub, autour duquel se pressaient les quatre femmes, ainsi que Valentin et Frédéric.

Le pauvre Indou n'avait plus que quelques moments à vivre et se rendait parfaitement compte de son état.

Il tenait entre ses deux mains la main d'Emma et celle de Juliette.

En reconnaissant son rival, Jootha Maddub tressaillit.

—Eloignez-vous, dit tout bas Juliette à l'officier.

—Non, non, murmura Jootha Maddub, qui devina, plutôt qu'il ne l'entendit, le mot prononcé par Mme Mazeran, restez, au contraire... tout à coup comme frappé d'une idée où est-il ? qu'est-il devenu ?

—Il s'est échappé, répondirent à la fois M. Novéal et l'officier.

Jootha Maddub poussa un soupir de soulagement.

—Madame, reprit-il au bout d'un instant en approchant ses lèvres de l'oreille de Juliette, je voudrais parler à votre fille, à elle seule, rien qu'un instant.

Juliette se retira un peu à l'écart en emmenant les autres personnes.

—Emma, dit alors Jootha Maddub, j'ai [illegible] du hier votre conversation avec M. [illegible] vous remercie de m'avoir défendu.

—M. Dickson lui-même vous estime, [illegible] Emma, et en ce moment il a pitié [illegible] loir, c'est que...

—C'est qu'il était jaloux, n'est-ce pas ? [illegible] me si l'on pouvait être jaloux. C'est [illegible] donc tel que moi.

Je vous aimais bien [illegible] peut-être [illegible] mais je ne serais pas [illegible] aimer plus que je ne [illegible]

—Je le sais, [illegible] jeune [illegible] qui [illegible]

—Pourquoi pleurer [illegible] je meurs [illegible] Ne [illegible] je meurs le plus grand [illegible] rêver ?

—Oh ! vous viviez pour nous tous qui vous aimions tant !

—Comme un frère, n'est-ce pas ? ....Je devais être trop heureux de cette affection. Emma.... pourtant elle n'aurait pas suffi à mon cœur. Celle que j'aurais voulue, celle que j'aurais payée au prix de tout mon sang, c'était l'affection que vous éprouvez pour M. Dickson......

—Puisque vous avez entendu notre conversation, interrompit-elle avec vivacité, vous avez pu voir que je refusais de l'épouser.

—Oui, Emma, mais en brisant votre propre cœur, et par dévouement pour moi.

—Cela prouve du moins que je vous aimais assez pour vouloir vous éviter un chagrin, même au prix de mon bonheur.

—C'est pour cela que je ne veux pas accepter ce sacrifice, reprit Jootha Maddub. Je ne veux pas que mon souvenir reste comme une ombre fatale sur votre vie. Vous êtes jeune, belle, aimée, soyez heureuse... Depuis que je vis dans votre intimité à tous, bien des idées nouvelles me sont venues... Votre mère m'a appris qu'il y avait quelquefois du bonheur à se dévouer pour ceux qu'on aimait.

—Jootha, mon ami, mon pauvre ami ! murmura Emma, qui étouffait.

—Vous avez dit l'autre soir à M. Dickson que j'avais été un bon génie pour vous et votre famille. Eh bien je veux l'être jusqu'au bout, pour que mon souvenir ne vous rappelle que des preuves d'affection. Epousez celui que vous aimez.

—Non, non, dit Emma en secouant la tête. Elle était trop émue pour pouvoir parler.

—Je le veux, je vous en prie.

Comme elle ne répondait pas, il appela du geste Mme Mazeran.

—Faites approcher tout le monde, dit-il, et M. Dickson aussi. Hatez-vous, car je sens que bientôt... M. Dickson, continua-t-il en s'adressant à son rival, qu'il le contemplait avec une profonde compassion, Mlle Emma vous renoncera notre affection. Vous vous aimez, épousez-la, et pensez quelquefois au pauvre Indou.... Emma.....

—Non ! s'écria Emma avec élan, je le jure....

—Emma, interrompit-il, ne me laissez pas mourir avec la pensée que vous serez malheureuse toute votre vie à cause de moi. Promettez moi d'épouser M Dickson.

—Promettez-le, mon enfant, dit Juliette.

—Merci, madame ! dit Jootha Maddub. Vous avez toujours lu dans mon cœur. Je vous... dirai......

Un suprême convulsif l'interrompit, il poussa un profond soupir, ce fut le dernier.

Pour ne pas attrister nos lectrices, nous ne nous appesantirons pas sur les moments qui suivirent la mort du pauvre Indou. On remit son corps à quelques brahmines Indous qui, moyennant une forte somme, se chargèrent de le faire brûler et d'en jeter les cendres dans le Gange, suivant les usages de sa religion.

M. Dickson escorta les fugitifs jusqu'à Futtehpour. Chemin faisant, il leur raconta comment il avait pu arriver si à propos à leur secours.

Rentrant commençant à s'inquiéter autour de la maison d'Emma, il avait vu partir les Européens, qu'il n'avait pas d'abord reconnus. Par lui, il avait su par les rapports d'un tchoukidar (agent de police indigène), qu'une bande d'individus armés étaient partis sur les traces de la petite caravane. Il avait couru à la maison Novéal. [illegible] désertée, et en instruit de la vérité, il avait obtenu la permission de voler au secours de ses amis.

En arrivant à Futtehpour, il se sépara d'eux. —Mon devoir m'appelle à Cawnpore, dit-il, ce n'est pas au moment du danger que je puis abandonner mon régiment.

Le brave et malheureux officier fut tué quelques jours plus tard par les cipayes révoltés, la tête desquels était venu se placer le trop fameux Nana Sahib. La Novéal apprit ceci en [illegible] Nous n'avons pas besoin de décrire la douleur [illegible]

Par suite de la mort de Narain Sagore et de Jootha Maddub, la succession du cousin Gaspard [illegible] M. Novéal [illegible] Emma [illegible] en possession du cinquième de la fortune [illegible] Quant à M. Novéal et M. [illegible]

S [illegible] au Tong, au [illegible] avec deux enfants [illegible] de la Bourse, il t'avait [illegible] Emma, le [illegible] du B. gum, l'oncle aux millions.

FIN.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1865.

☞ [illegible] MERCREDI [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

Bœufs [illegible]	[illegible]
Vaches [illegible]	[illegible]
Veaux [illegible]	[illegible]
Moutons [illegible]	[illegible]
Cochons [illegible]	[illegible]

☞ [illegible] des arrivages et des départs, [illegible] des marchandises, etc. [illegible] des consignataires, etc voir la partie anglaise.

Un service funèbre sera célébré, mardi prochain, 7 mars, à 7 1/2 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de ADOLPHE CELESTIN FLANDRAIN. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa femme, sont priés d'y assister, sans autre invitation.

4 mars—4t De la part de sa veuve.

ATTENTION.

☞ Les MM. [illegible]

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DECHIRES,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. 5déc—3m

Banque de la Louisiane en liquidation.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1865.

AVIS est donné que, conformément à la résolution des régisseurs de cette Banque, une réunion des Directeurs de la dite banque sera tenue, au local de la Banque, LUNDI, 10 avril prochain, à midi, afin de considérer les affaires de la Banque.

J. S. IRVINE, caissier

A LA

"PLUME DE BRONZE".

Papeterie, Imprimerie et Reliure.

ARTICLES DE BUREAUX

—AU GRAND COMPLET—

☞ Tous les *articles* et les *travaux* sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail.

Expéditions à la campagne et au Mexique.

FRANCIS BOUVAIN,

62, RUE BOURBON,

ET 112, RUE GRAVIER.

☞ Toute commande pour la ville s'expédie franc de port à domicile.

Les clients pourront faire leurs commandes par écrit, les expédier par la Poste, Boîte No 1. 26fév—1m—D L V.

VINS, EAUX DE VIE
Liqueurs, Sardines,

LE soussigné offrent en vente—
—VIN ROUGE EN CAISSES—
Léon's Brand St. Julien, Margaux, en grandes et demi bout., Pauillac, en grandes et demi bout., et St. Emilion, en grandes et demi bout. de DROUET & GAUTIER—Lafitte, Branne Mouton, Larose, Latour, bouchés à l'émeri, et St. Estèphe, de F. F. EYQUEM—Ch. Margaux, Ch. Léoville et Haut Brion, en grandes et demi bouteilles, et Ch. Larose en demi bouteilles de LARRONDE FRERES.

—VIN BLANC EN CAISSES—
Haut Sauternes, de F. F. EYQUEM.

—VIN ROUGE en barriques et demi barriques—
Montferrand, en barriques et demi barriques de DROUET & GAUTIER, do de COUTREAU FILS, Pauillac en demi barriques de DROUET & GAUTIER, St. Julien, de FOUGET FILS, St. Emilion, de [illegible] & BRISSON, St. Julien, de EXTSAC & GAUTIER.

—VIN BLANC en barriques et demi barriques—
[illegible]

ORDRE D'ENROLEMENT No 3

Bureau du surintendant du service de recrutement volontaire, et maréchal prévôt-général assistant.

Etat de la Louisiane et Département du Golfe

Nouvelle Orléans, 5 mars 1865

Les nombreuses demandes d'enrôlement ont rendu nécessaire l'établissement d'un bureau spécial.

Il est conséquemment publié, pour l'information de ceux que cela concerne, qu'un bureau pour l'enrôlement des personnes arrivées récemment dans ce département, de celles qui ne se sont pas conformées aux ordres généraux No 151 et aux ordres d'enrôlement Nos 1 et 2, émanés du quartier-général du Département série de 1864—a été établi au No 109 de la rue St Charles et sera ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Tous ceux qui ont de 18 à 45 ans, qu'ils soient résidents permanents ou passagers, doivent être enrôlés. Le temps est limité au 15 du courant et après cette date il ne sera fait aucun enrôlement, excepté l'enrôlement de ceux qui arriveront dans le Département après la date. Ceux qui négligeront de se conformer aux ordres existants qui ont trait à l'enrôlement seront sujets non seulement à une amende mais à toute autre punition que le haut tribunal militaire jugera convenable. SHELDON STURGEON,

Col. Surint. du servi e de recrutement volontaire et maréchal prévôt général assistant. Etat de la Louisiane et départ. du Golfe. 6 mars.

Salle de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

LES officiers et les membres de cette société sont requis d'assister à la réunion régulière mensuelle qui aura lieu à la Loge de l'Etoile Polaire, rue St Louis, No 19 CE SOIR, LUNDI 6 mars, à 7 heures et demie. L'exactitude est requise.

H R SCHMIDT, Secrétaire

[illegible]

A. C. PREVOST

AVIS

Nouvelle Orléans, 6 mars 1865.

PAR acte passé le 7 février 1865 par devant M Félix [illegible] Dantonet [illegible] Adolphe [illegible] Hyacinthe Dantonet [illegible] M M Paul Dantonet et Cloine Trévère.

Par procuration de L. T. MOREAU. HIPPOLYTE DAMIENS

AVIS.

[illegible] P. DUMAGENE.

ECOLE

Française, Anglaise et Espagnole.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPERIEUR

PENSIONNAT ET EXTERNAT

CLASSES DU SOIR

240, 242, 244, Rue des Remparts.

AVIS

[illegible]

CHARLES PRADANNEZ.

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE

No 57 rue de la Vieille Levée

entre St Louis et Conti [illegible]

Entrepot de Tapis,

No 19....Rue de Chartres....No 19

[illegible] A. BROUSSEAU & Co

HOPITAL DE LA VILLE.

Pour la petite vérole, la fièvre scarlatine, &c.

Tenu par le Dr O. Anfoux

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MORTUAIRE — Mars 1865.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.

No 3, RUE DU CANAL

AUNE assemblée générale [illegible] A. LEBRETON

15d4—6m

PLUS DE DISTANCE.

DIVINATION, PREDICTION!

PAR MADAME ADAH,

[illegible]

LAGRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No [illegible] rue Bienville, [illegible] Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue le met à même de découvrir sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne... [illegible] le jour de leur naissance, pourront avoir le horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation [illegible]

Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.

Les salons et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 1?4, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessous de la rue du Canal.

LE PESTANIC DE PERSE.

porte toujours bonheur à la personne qui l'a sur elle... [illegible]

Jan ☞ 4m Mar J. V D

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées le 30 septembre 1863		$47,[illegible]
Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1864		
Sur les risques d'incendie	$411,116 74	
Sur les risques de mer	21,256 49	
Sur les risques de rivière	6,422 47	
		[illegible]
Total des primes		[illegible]
Pertes—Primes non expirées le 31 décembre 1864	$74,775 00	
Primes remboursées	6,[illegible]	
		$81,098 [illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Pertes—Sur les risques d'incendie	$46,235 [illegible]	
Sur les risques de mer	14,390 [illegible]	
Sur les risques de rivière	15,0[illegible]	
	$79,[illegible]	
Taxes du revenu intérieur, de l'Etat et de la ville	15,775 38	
Réassurances	3,6[illegible]	
Quittance pour cent remboursé	[illegible]	
Dépenses générales, intérêt	23,674 14	
Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, 1863	21,747 75	157,197 09
Bénéfice		$[illegible]
Montant net des primes	$204,999 56	
En moins—montant de primes sur lesquelles il a été remboursé quinze pour cent	57,[illegible]	
Montant participant au bénéfice	$147,614 56	
L'actif de la Compagnie est comme suit		
Effets pour primes	11,699 35	
Billets garantis par hypothèque	129,341 93	
Dû pour primes et en voie de perception	51,413 45	
Actions de la Cie. du Gaz de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	128,185 69	
Scrips de différentes Compagnies d'Assurance Mutuelle	62,566 00	
Propriété foncière	8,196 39	
En caisse	49,447 90	
		$441,882 07
En moins—Intérêt sur scrips, 1860, 1861, 1862, dû et non réclamé	$4,237 49	
Intérêt sur scrips 1860, 1861, 1862, 1863	21,747 75	
Réclamations non réglées	17,000 00	
		45,985 15
		$395,896 [illegible]

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 12 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. Tuyes, président, [illegible] secrétaire de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le [illegible] ci-dessus est exact.

P. J. TUYES, président.
[illegible] secrétaire

Articles pour Modistes.

WM. DAUPHIN,

66, rue de la Douane,

☞ Vient de recevoir un magnifique assortiment de

CHAPEAUX

nouvelle forme, pour dames et fillettes,

FLEURS, ORNEMENTS POUR CHAPEAUX GARNITURES JAIS, RUCHES, TULLES REHAUSSES BLONDES, &c, &c

Les froids ont été [illegible] prix de New York.

DEPARTEMENT des Travaux Hydrauliques.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Nouvelle Orléans, 2 février 1865.

UNE élection de Directeurs de cette Compagnie, pour un an à partir du 1er lundi de mars prochain sera tenue au bureau No 26, rue Dryades, le LUNDI 6 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

13fév—aux mars J. E. PERCY Secrétaire

Mécanicien.

UN bon mécanicien, capable de diriger et de traiter une machine à vapeur [illegible]

E. TASSET,

Courtier en Douane,

A transféré son bureau au

No 39, Vieille Levée,

Au-dessus du magasin de J. G. Spor.

☞ On peut le trouver tous les jours de 9 h du matin à 3 h de l'après-midi 4 mars—3

Porc, Farine, Bacon, Saindoux, &c.

[illegible]

E. S. KEEP.

Demande de Pensionnaires.

[illegible]

Demande de nourrice.

ON demande UNE BONNE NOURRICE BLANCHE [illegible]

Chevaux, Mulet et Charrette.

[illegible]

JEAN MARIE FONTAGRE.

AVIS.

M. GEORGE W. [illegible]

G. A. BARBIERE & BROTHER

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

[illegible]

AVIS.

[illegible] ALEXANDRE SCHNEIDER

[illegible] GRAUGNARD & SCHNEIDER

Hotel du Globe,

A BAGDAD MEXIQUE,

[illegible]

MAISON A LOUER

[illegible]

JOURDANC & DULUDE.

Expéditeurs et Marchands Commissionnaires, BAGDAD, Mexique

A VENDRE.

TRAITES SUR MATAMOROS

AVUE ET A TERME.

AVANCES..........................AVANCES

[illegible] L. JOURDANC.

AVANCES EN ARGENT.

[illegible] WILLIAM J. REED

RESTAURANT GRASSOT

Rue St Pierre 68,

entre Royale et Bourbon.

M. ANTOINE ALCIATORE [illegible] RESTAURANT [illegible]

Restaurant Français.

74—RUE DE CHARTRES—74

Tenu par M. Philippe Forget,

CHAMBRES GARNIES [illegible]

Restaurant des Amis.

M. FRANÇOIS COLOMES, [illegible] RESTAURANT DES AMIS, rue St Philippe, entre Condé et Levée [illegible]

L'ouverture du restaurant a eu lieu DIMANCHE, [illegible]

LAINE !!

ON DONNERA LE PRIX LE PLUS ELEVE pour la laine, au magasin de

A. F. DUNBAR,

4 fév ☞ Rue de la Commune, No 95.

Avis de société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison

WOODRUFF, BUTLER & Co

Et ont un capital de CENT MILLE PIASTRES pour les affaires de

GROCERIES EN GROS ***et de Commission***

aux Nos 17 et 19 de la rue de la Levée,

A. S. MANSFIELD [illegible] $50 000
PAUL C. WOODRUFF [illegible] 25 000
JAMES BUTLER Jr [illegible] 25 000

Nlle-Orléans, 1er février 1865. 7 fév—1m

Demande de Ferblantier.

ON demande UN BON FERBLANTIER pour aider aux travaux de la vapeur.

S'adresser aux Nos 26 et 28 de la rue Poydras.

25fév—☞

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il a établi son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au

No. 319 rue des Remparts,

près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A. M. et de 2 à 5 P. M. 25év—1m

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

(Convois à vapeur.)

A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4½ h. A. M., char à chev.		5½ h. A. M., char à vapeur.	
6	char à vapeur.	6	
8		8	
9		9	
10½		11½	
Midi		1 heure P. M.	
2 heures P. M.		3	
3		4	
4		5½	
6½		7	

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. [illegible] PANDELLY, surintendant

1865.

AVIS IMPORTANT AUX DAMES

Nouvelle et merveilleuse invention.

Jupons brevetés, elliptiques à ressorts doubles.

SPECTACLES.

Théâtre St. Charles.

Lundi soir, 6 mars

THE DEAD HEART, drame. M. Eddy jouera le rôle de Robert Land ; —Le spectacle se terminera par THE NEW ORLEANS FIREMAN, drame.

Académie de Musique,

RUE ST CHARLES

La plus belle combinaison du monde.

Mlle LENA WINDEL, [illegible] débutera dans l'ILE DES NYMPHES, divertissement féerique.

M. R. H. COLLINS, comédien, débutera dans des PIECES NOUVELLES

Toute la GRANDE COMPAGNIE DE VARIETE à chaque représentation.

GRANDE MATINEE tous les SAMEDIS, à midi.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. 5mars

FOIRE

Au profit de l'Asile de Ste-Croix.

L'OUVERTURE de cette foire est fixée au 17 AVRIL PROCHAIN. Elle aura lieu dans la salle de l'Opéra.

2 janv ☞

Billets perdus.

PERDU, depuis le 25 du mois dernier, deux billets dont l'un de [illegible] piastres [illegible] à l'ordre de M. Paul Castira, [illegible] l'ordre de M. Paul Castira. Les deux billets étant échus et payés, les prévenir [illegible] le public est prévenu de ne pas négocier les dits billets.

5mars—3t

Mme MARIA VOISIN,

34 Rue de Chartres au coin de la rue de la Douane,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de Paris un ASSORTIMENT DE NOUVEAUTES POUR LE PRINTEMPS, RUBANS CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS, EVENTAILS, &c. &c.

[illegible]

MULET PERDU.

[illegible]

Jambons ! Porc ! Farine ! Farine de Maïs !

[illegible] J. B. SANBORN

Divers

[illegible] JOHN & KING

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] STEPHEN HOYT.

A vendre pour cause de départ

LA GROCERIE [illegible]

AVIS.

PERDU ou EGARE, UN PETIT GARÇON [illegible]

Mme OLYMPE,

151......RUE DU CANAL......151

[illegible]

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275, [illegible] 275.

[illegible]

Institut de Demoiselles,

Dirigé par Mme FARNET,

Rue Toulouse, No 93 entre Bourbon et Dauphine

[illegible]

INSTITUTION LOCQUET,

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

RUE DU CAMP

No 199 et 201, entre Julia et St Joseph

☞ Pour renseignements s'adresser au local de l'institution, ou les prospectus [illegible] 22 fév—1m

Institut St-Charles

Dirigé par Mme C. MACE.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles

161....RUE BOURBON....161

En face de l'Opéra.

CETTE Institution, [illegible] dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. [illegible]

S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 1?? entre Dauphine et Bourgogne

☞ Les prix varient de [illegible] suivant le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 1?? entre Dauphine et Bourgogne 1 déc—☞

CIGARES DE LA HAVANE.

48,000 CIGARES de la HAVANE

DE différentes grosseurs des marques Emperadores, Regalias, Pipa, [illegible] Londres [illegible] venant de la Havane, à vendre par BORNIO BRO [illegible] rue Gravier

DENTISTES.

LE Dr. B. F. WRIGHT,

GRADUE du collège de chirurgie dentaire de New-York, ayant quinze ans d'expérience, offre ses services au public de la Nouvelle-Orléans. Il emploie dans LA MANIERE LA PLUS EXACTE, [illegible] l'extraction des dents la machine électromagnétique, qui ANNULE PRESQUE la douleur et l'attention du patient étant distraite à ce point, qu'il s'aperçoit à peine de l'opération.

Bureau 158 RUE CANAL, coin Baronne.

Référence : Hon. MICHAEL HAHN, Sénateur E. U.

B. F. WRIGHT, D. D. S.

Changement de domicile.

CONSERVEZ VOS DENTS,

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, a transféré son domicile au No 195....RUE DU CANAL......195, entre Bourgogne et Rampart, où il continue à exécuter [illegible] opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

HOTEL DE L'EUROPE,

TENU PAR

Mme A. GIRARD et M. L. MARTIN,

à Bagdad.

Chambres garnies et table servie à toute heure. Cet hôtel, nouvellement installé, offre aux voyageurs tout le confortable. 25fév—1m

PHOTOGRAPHIE
Seulement $3 la douzaine

AYANT acheté la galerie de Photographie du No. 73 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies.

Ambrotypes, ferrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai.

Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible.

JOSEPH LANGWITH,
JOHN WEISS.

2?fév—1m.

ALFRED BOULIGNY, encanteur

Rue Carondelet, No 30,

S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'actions, de meubles [illegible]

O. PETITPAIN

Courtier Maritime

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Mélite Baptiste, femme décédée de Ferdinand Liotand.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No. 37.

LUNDI, 6 mars prochain, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, à midi, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Jno. W. Thomas, juge de la deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 31 janvier 1865, la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir—

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la rue St Philippe, entre les rues Roberson et Claiborne, désigné par le No 7 de l'îlet No 71, sur un plan dressé par Voilqué, architecte, le 27 décembre 1833, et déposé à l'étude de T. Théard notaire. Le dit terrain a [illegible] pieds français, trente pieds de face à la rue St Philippe, sur cent vingt pieds de profondeur. C'est la même propriété que feue Mélite Baptiste, veuve de Ferdinand Liotand, acquit de Victor Wiltz par acte passé par devant Theo Guyol notaire, le 20 septembre 1861.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 fev—16 mar

Voiles et gréements à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

LUNDI, 6 mars, à 4 heures de l'après midi il sera vendu au dépôt du chemin de fer Pontchartrain— Un lot de voiles comprenant une grande voile de misaine, un foc, une voile du grand mât, un grand lot de gréements et poulies, appartenant à un brick de 47 tonneaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 5mars

Mousse Mousse

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

MARDI 7 mars, il sera vendu, à 2 heures dans les salles d'encan, rue du Camp No 7, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 5mars

COTON—COTON

[illegible] balles coton à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

MARDI 7 mars sera vendu à [illegible] heures dans les salles d'encan, No 7, rue du Camp— [illegible]

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

Succession de Paul Warner No 1???

—TERRAIN avec amélioration, dans le Premier District—[illegible]

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

Bureau rue du Camp, No 7

[illegible] SAMEDI [illegible]

UN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]

[illegible] Joseph Cohn, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 mars—8 ?

Vente par le Marshal.

George F. Bettinger, George N. Tuttle [illegible] George W. Chapman et James O Woodruff.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS pour l'Etat de la Louisiane— [illegible]

J. EDWARDS CLARKE, Marshal provisoire des Etats-Unis

Ordre d'Enrôlement No 2.

Bureau du Surintendant du service de Recrutement Volontaire

[illegible]

SHELDON STURGEON, [illegible]

Ordre d'enrôlement No 1.

Bureau du Surintendant du service de recrutement volontaire, faisant fonction de Maréchal Prévôt Général Assistant—Etat de la Louisiane, Département du Golfe.

Nouvelle Orléans, 20 février 1865.

AYANT été chargé, par les ordres généraux No 151, série courante, émanés du Quartier général du Département du Golfe, du contrôle de tout ce qui se rattache à l'enrôlement et à la milice, le public est informé que le tirage de noms, dans le Premier District de cette commune, commencera jeudi 2 mars prochain, à [illegible] heures [illegible] et continuera [illegible] achever l'examen des demandes d'exemption dans ce district [illegible]

Il sera permis à ceux qui seront tombés au sort de fournir des remplaçants jusqu'au jour du tirage. [illegible]

[illegible]

SHELDON STURGEON,
Col. Surint. du service de recrutement volontaire,

Etat de la Louisiane et Département du Golfe

ORDRE No 2.

Avis aux agents de remplacement.

Bureau du Surintendant du Service de recrutement volontaire et bureau de l'aide maréchal prévôt général.

Etat de la Louisiane et département du Golfe. Nlle Orléans, 26 février 1865.

Dorénavant toutes personnes agissant comme agents ou courtiers pour procurer des remplaçants pour les hommes tombés au tirage, seront tenus d'obtenir une autorisation spéciale du bureau.

Les demandes d'autorisation seront faites que de [illegible] heures à midi tous les jours, et aucune demande ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée par un cautionnement de $2,500, signé par deux personnes responsables, lequel montant sera confisqué au cas où on découvre que les agents autorisés se sont rendus coupables de fraude, contre le gouvernement ou contre les parties pour lesquelles ils agissent.

SHELDON STURGEON,

Col. Sur. service de recrutement des vol., et aide maréchal prévôt général.

26fév—☞ Etat de la Louisiane et départ. du Golfe

TIRAGE ! TIRAGE !!

Avec permission de l'autorité pour assurer et procurer des remplaçants.

Le seul bureau en ville qui assure contre le TIRAGE aux conditions les plus avantageuses.

On y fournit des REMPLAÇANTS, dans le plus bref délai.

A. S. NEWHOUSE & CO.

24fév—☞ No 19, rue St Charles.

Le tirage ! Le tirage ! Le tirage !

FONTAINE & Co.

Passage de la Bourse, No 38 et 41, près la rue de la Douane.

Remplaçants fournis à des conditions avantageuses.

Nous sommes de vieux citoyens et pouvons donner les meilleures recommandations, la chef de notre maison a acquis une longue expérience au service des Etats-Unis.

☞ Nous rédigeons les documents d'exemption et donnons tous les renseignements nécessaires. 24fév—8t

EVITEZ LE TIRAGE.

60......Rue Carondelet......60

CEUX qui désirent avoir des remplaçants [illegible] tirage ordonné par les ordres généraux No [illegible] Général de la Division Militaire de [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Hoffman & Marks.

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux casquettes, savon &

PAR HOFFMAN & MARKS

S S Z [illegible] encanteur,

[illegible]

LUNDI [illegible] il sera vendu, dans les salles d'encan, [illegible] de la rue de Chartres— [illegible]

100 caisses Bottes, Souliers Chapeaux, Coutellerie anglaise &

PAR GABRIEL LEAUMONT

Salle d'encan No 89 rue de Chartres.

LUNDI [illegible]

[illegible] 5mars

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT

[illegible]

Meubles—Meubles

PAR McCERREN & LANDRY,

LUNDI, [illegible]

Meubles...... Meubles.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

[illegible]

Grande vente de marchandises sèches étrangères du pays

PAR [illegible]

MARDI [illegible]

Propriété à [illegible]

PAR W. [illegible]

[illegible]

Meubles [illegible]

PAR [illegible]

Vente pour cause de départ,

VACHERIE,

PAR S. GUINAULT [illegible]

Vacherie.

PAR S. GUINAULT [illegible]

Propriété [illegible]

[illegible]

& Quincaillerie & Quincaillerie

PAR D. E. [illegible] encanteur.

[illegible]

Meubles...... Meubles

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur

JEUDI [illegible]

Stock de meubles [illegible] rue T[illegible], entre [illegible]

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur

MERCREDI [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Orléans

D[illegible] MERCREDI, [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif
de la paroisse d'Orléans

LIQUIDATION.

Quincaillerie ...... Quincaillerie.

[illegible] quincaillerie à [illegible]

L. B. POTHIER
Rue Vieille Levée No 84,

24 fév—1m

LIQUIDATION

DENTELLES,
FLEURS,
RUBANS,
BRODERIES
LINGERIE
CHAPEAUX

Et tous articles de modes [illegible] marché ob[illegible] [illegible] de Chartres

100,000 bardeaux.

LE soussigné a CENT MILLE BARDEAUX de cyprès, de première qualité [illegible] MANN, [illegible]

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, informe le public [illegible] contribuables [illegible] taxes de l'Etat et de ville, [illegible] au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 37 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, de 10 heures à 3 heures du soir.

JOHN T. DUFOUR.

NOUVEAUX MEDICAMENTS.

INJECTION EYQUEM.

[illegible]

EAU ET SIROP DEPURATIF

pour la guérison des dartres [illegible]

[illegible]

A vendre [illegible] et St Pierre

[illegible] IMPRIMEUR [illegible] Chartres [illegible] Dumaine